

# Technopole Izarbel

## La Technopole de la Côte basque

Partant du constat que les charmes de la région et son excellente infrastructure de transports étaient des atouts susceptibles d'attirer des industriels, la CCI (Chambre de Commerce et de l'Industrie) a envisagé, dès le début des années 1980, la création d'une technopole. Le choix de l'activité s'est porté sur les **nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)**, activité non polluante, présentant un grand potentiel d'évolution.

Des terrains de Bidart, **situés de façon optimale par rapport à l'aéroport, la voie ferrée, l'autoroute**, ont été choisis pour l'implantation de cette technopole. La commune de Bidart y a vu immédiatement son intérêt : notoriété internationale, création d'emplois, taxes diverses. Avec enthousiasme, elle s'est associée à ce projet.

***Faire entrer le Pays Basque dans la modernité économique, telle est l'ambition.  
Lier la formation, la recherche et l'entreprise, tel est le moyen d'y parvenir.***



Aujourd'hui, la **Technopole Izarbel Côte basque** accueille **plus de 90 entreprises, trois laboratoires, un incubateur, deux pépinières d'entreprises** et rayonne au cœur d'une agglomération transfrontalière de 600 000 habitants qui s'étend de Bayonne à San Sebastian, capitale de la province basque espagnole du Guipuzcoa.

Elle accueille également l'[ESTIA, Ecole Supérieure des Technologies Industrielles Avancées](#) qui comporte trois composantes principales :

1. Formation, initiale et continue, y compris par la voie de l'apprentissage (CFA)
2. Recherche
3. Accompagnement de créateurs d'entreprises

Depuis le 1er janvier 2011 la gestion et l'animation de la Technopole Izarbel Côte basque est assurée par la Communauté d'Agglomération Côte basque – Adour.

Précédemment, celles-ci relevaient du Syndicat Mixte de la Technopole Izarbel Côte Basque qui associait la Communauté d'Agglomération de Bayonne Anglet Biarritz et la Ville de Bidart, commune sur laquelle est principalement implantée la Technopole.

L'arrivée de Bidart, mais aussi du Boucau, le 1er janvier 2011, au sein de la Communauté d'Agglomération de Bayonne Anglet Biarritz, devenue ainsi « Agglomération Côte basque – Adour », a rendu caduque l'existence de ce Syndicat Mixte.

En savoir plus sur >> [www.izarbel.fr](http://www.izarbel.fr)

